

Editorial

En ce début d'année 1985, il n'est pas inutile, en guise de bilan, de rappeler à quel point 1984 fut une année bruyante et tapageuse. Si chaque année possède sa petite musique, gageons que celle de 85 soit plus harmonieuse. En effet, nous avons assisté au cours de ces 12 derniers mois à une invasion du centre ville par toutes sortes de machines : perceuses, vibreuses, foreuses, etc... dont le tintamarre est venu s'ajouter à celui des automobiles vrombissant et pétaradant toujours plus fort (8000 véhicules de plus en 1984).

Et quand le bruit des moteurs s'apaisait un peu, à l'heure où l'on espère profiter de la quiétude d'un vieux quartier, retentissent alors détonations, cris et pétarades annonçant en certains points chauds de la vieille ville le début des hostilités nocturnes.

Le centre de nos villes est toujours plus menacé par une pollution dont on ne se soucie pas assez : le bruit. L'action des décibels est invisible, insidieuse; elle grève lourdement la qualité de la vie des citoyens.

Ainsi souhaiterions-nous à 1985 une petite musique plus agréable : celle des enfants qui jouent sur les places, celle du carroussel de la Madeleine, celle des animations de quartier qui obtiennent de plus en plus de succès.

Et, pour terminer sur un (doux) bruit qui court, nous nous faisons ici l'écho d'une rumeur de fermeture de la circulation de transit dans la Vieille Ville dont notre initiative "Zones Piétonnes" est en partie responsable.

Aussi le comité de l'AHCVV et toute l'équipe du journal peuvent-ils vous souhaiter d'ores et déjà une bonne année 1985.

Rendez-vous :

LE 21 JANVIER, 20h30,
Taverne de la Madeleine,
séance ouverte à tous avec
M: LACHAT, avocat, sur le
problème des congé-ventes
d'appartements.

CARNET ROSE, CARNET BLEU

☞ Valère, 7 rue de la Madeleine
Bienvenue à La Vieille Ville à ☞ Alice, 9 rue Tabazan
☞ Frédérique, 9 rue de la Cité
☞ Sacha, 3 Place de la Taconnerie

LE BAL DE L'ESCALADE

Le cinquième BAL DE L'ESCALADE organisé par notre Association a connu un record d'affluence et s'est déroulé dans une atmosphère particulièrement animée.

Dès 19h30, alors que nous avions à peine dressé les tables de notre "roulante", de nombreuses personnes, masquées, grimées ou simples badauds se pressaient devant les tartines de cénovis, les saucisses grillées et se régalaient du délicieux vin chaud préparé par notre ami Juon. Vers 20h, sous les voûtes de l'Ancien Arsenal retentissaient des airs endiablés de l'accordéoniste MICHEL BESSON, entraînant dans un rythme et une gaité irrésistibles, jeunes et vieux dans un tourbillon de danses que nous avons eu de la peine à calmer vers l'heure du matin.

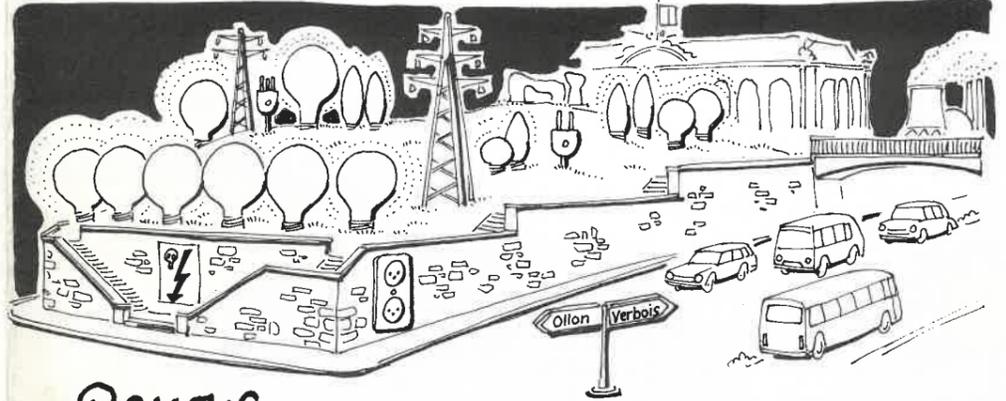
Tous nos pronostics quant à l'appétit du public ont été battus. À 22h30, il n'y avait plus de saucisses, plus de vin chaud. En fin de soirée, les amateurs se contentaient de simples morceaux de pain. Preuve en est faite que les habitants de Genève savent s'amuser quand on leur en donne l'occasion.

Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée.

JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (A.H.C.V.V.)

NUMÉRO 19 JANVIER 1985

ÉDITEURS RESPONSABLES: C. LAMBERT ET H. SCARRY.



Remous à La PROMENADE DE L'OBSERVATOIRE

En février 1981, Le Conseil Municipal accordait deux droits de superficie sur la Promenade de l'Observatoire : l'un à la Société Garage 2000 pour la construction d'un parking, l'autre aux Services Industriels pour la construction d'une sous-station transformatrice. Un Comité référendaire se créait, soutenu par l'AHCVV, et décidait de ne lancer qu'un seul référendum contre le parking, l'intitulant "Contre la destruction de la Promenade de l'Observatoire", persuadés que les Services Industriels, dont le projet était lié au parking, ne construiraient pas leur station si le parking ne se faisait pas.

Le 29 novembre de la même année, par un vote de 12000 pour, 10000 contre, les citoyens de la Ville de Genève refusaient le droit de superficie à la société Garage 2000. Malgré ce refus net de la destruction de la Promenade, les SI ont maintenu leur projet de sous-station.

Estimant qu'en agissant ainsi, les SI ne respectaient pas la volonté populaire, l'AHCVV et le Comité Référendaire utilisèrent toutes les ressources juridiques à leur disposition pour s'opposer à ces travaux.

Mais le 29 novembre dernier, soit trois ans après la votation référendaire, le Tribunal Administratif trancha : l'AHCVV est déboutée. Il ne lui reste plus qu'à faire recours au Tribunal Fédéral. L'AHCVV n'est qu'une association d'habitants, aucun des membres de son comité n'est juriste et ses ressources financières sont limitées. Elle ne peut se permettre de recourir au TF (les procédures antérieures, plus le recours au TF coûteraient environ Sfr 10'000.-) Ses dernières démarches ont donc été de rencontrer M. Ducor, président des SI, pour lui demander d'exécuter la sous-station ailleurs qu'à la Promenade de l'Observatoire. En effet, le projet de parking à Saint-Antoine prend forme et il n'est pas exclu que les SI puissent y implanter leur sous-station.

L'AHCVV, à son grand regret, et malgré son obstination, n'a pas pu empêcher que, l'année prochaine, s'ouvre un grand chantier à la Promenade de l'Observatoire, qu'un tiers de ce jardin soit démantelé et que dans deux ou trois ans, soit reconstituée une nouvelle promenade sur le toit de la sous-station, alors que les citoyens et citoyennes avaient clairement manifesté leur volonté de maintenir un espace vert.

Dernière Minute

Ⓢ : Suite à la conférence de presse du 20 décembre 84 nous avons reçu de nombreux encouragements pour poursuivre la procédure de recours jusqu'au Tribunal Fédéral. De plus, le Père Noël a mis dans les souliers du Comité Référendaire plusieurs dons substantiels nous permettant d'envisager le recours au TF. Pour toutes nouvelles suggestions, pour vos dons ou vos encouragements, s'adresser à l'AHCVV : 4, rue Saint-Victor Tel : 46.69.40

PIGIER

la bonne école

SECRETARIAT SUPÉRIEUR
SPEEDWRITING - INFORMATIQUE

BOULEVARD DES TRANCHÉES
(ENTRÉE: RUE STURM 20)
1206 GENÈVE - TÉL. 022/47 36 30

LE ROZZEL

CREPERIE BAR A CAFE

tel. 218929 Dès 11 heures

6, rue de la Boulangerie

pinocchio
Sélection de jouets

10, Etienne-Dumont Téléphone 20 40 47

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Tranchées - Net

Travail fait à la main Livraisons

M. et Mme G. MORI

3, rue Charles-Bonnet tel 47 35 72

8 à 12h - 14 à 18h Fermé le samedi

Nous défendons les intérêts de votre quartier et de ses habitants. Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces.

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille Ville

Nom :

Adresse :

Cotisation annuelle de membre : FS 20

Envoyez ce bulletin à l'ASSOCIATION des Habitants du Centre et de la Vieille Ville, Rue St Victor 4, 1206 Genève.

Petites annonces gratuites POUR MEMBRES

A Vendre vélo course Jean Brun
Prix intér. Tel 46 69 40

Ch. Chambre pour jeune fille
proche r. Calvin, urgent
tel heures repas 21 92 94



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU 12 NOVEMBRE 1984

Réunis en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à la Taverne de La Madeleine, LE 12 NOVEMBRE, les membres de l'Association ont entendu des exposés sur deux sujets : L'AMÉNAGEMENT DES RUES BASSES et la confection de la GAINÉ TECHNIQUE en chantier dans les mêmes rues basses.

M. Ruffieux, ingénieur en chef du Service de la Voirie, a rappelé qu'il y avait 10 ans que les Rues Basses étaient fermées à la Circulation et qu'aucune décision définitive n'avait été prise quant à leur aménagement, dans l'attente de la construction de la gaine technique. Maintenant que celle-ci était en construction, des projets étaient à l'étude pour le revêtement des sols, les emplacements pour la plantation d'arbres, les marchés, les terrasses de cafés, les arrêts des transports publics, etc...

M. Claude Ketterer a rappelé que la politique du Conseil Municipal en matière de "Zones Piétonnes" était une politique de "petits pas" et qu'il serait erroné de prendre modèle sur d'autres villes étrangères. Il a évoqué les difficultés auxquelles s'était heurtée la ville lorsqu'elle a proposé les premières rues piétonnes (Petite Fusterie, Molard, Quai du Seujet, etc...).

M. Janos Farago, architecte, a indiqué que l'aménagement des Rues Basses s'était proposé trois objectifs : essayer de rendre visible l'histoire et le passé de Genève, signaler les zones de danger par un pavage distinct, notamment pour les voies de tram, et enfin permettre la lecture de l'itinéraire préférentiel pour la circulation piétonne en ville. Le sol sera revêtu de dalles roses ou grises selon les zones et de petits pavés sous les voies de tram.

M. Castella de la Voirie et M. Zaugg des Services Industriels ont exposé LES DONNÉES TECHNIQUES DU CHANTIER de construction de la galerie technique dans les Rues Basses. Cette galerie permettra le passage de tous les fluides (eau, électricité, téléphone) aussi bien en transport qu'en utilisation. La fin des travaux est prévue pour la fin 85 ou le début 86. Pour toute personne qui désirerait en savoir plus sur ces travaux, un pavillon d'information est ouvert au public à la Place de la Fusterie les mardi et samedi.

À l'issue de la présentation de ces exposés, LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION ONT EXPRIMÉS PLUSIEURS VOEUX concernant la sécurité à assurer pour la traversée de la Rôtisserie qui est devenue une rue très dangereuse pour les piétons et les enfants de la Vieille Ville se rendant à l'école de la rue Ferdinand Hodler. Ils ont aussi demandé que certaines places soient aménagées dans les Rues Basses pour les musiciens, pour la distribution de tracts ou même pour les discours publics.



L'INITIATIVE POUR LES ZONES PIÉTONNES

Moins d'une année après le lancement de l'initiative "Pour l'extension des Zones Piétonnes", nous pouvons nous féliciter de l'audience qu'elle a eue et des débats qu'elle a suscités.

La Commune de Genève nous convoque à la fin du mois de janvier, ainsi que d'autres associations du quartier, pour mettre au point le projet qui permettra de supprimer la circulation de transit dans la Vieille Ville.

Rappelons qu'un postulat demandant la suppression du transit avait été voté à la quasi unanimité au Conseil Municipal, le 6 décembre 84.

Espérons que de nombreuses autres mesures viendront s'ajouter à celle-ci pour réduire les nuisances que l'automobile fait peser sur le Centre Ville.

23 RENDEZ-VOUS: LE 23 JANVIER, 20h30,

à L'institut National Genevois,
1, Promenade du Pin, avec M. ZUMTHOR, conseiller e conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève, sur les réalisations de la Ville en ce domaine.

LES BUS AUX BASTIONS

À notre lettre faisant part des doléances des riverains des Bastions au sujet du bruit et de la pollution provoqués par les bus se stationnant en haut de la Promenade, nous avons reçu la réponse suivante : "nous avons pris bonne note de vos remarques que nous ne manquerons pas de faire examiner par les Services Municipaux concernés. En outre, nous avons transmis votre lettre à l'Association genevoise des transporteurs par autocars, dans la mesure où elle est à même d'intervenir auprès de ses membres". Espérons que ces interventions seront suivies d'effets.

LA PÉTITION TAPAGE NOCTURNE

Les responsables ont été entendus au Conseil Municipal ainsi qu'au Grand Conseil, fin novembre, munis d'un sérieux dossier.

Un haut responsable de la police, mandaté par le Conseil d'État, suite à l'action de ces résidents, s'est rendu nuitamment chez certains habitants, accompagné de son État-major, et a pu constater "de l'intérieur" ce qu'ils subissent.

Face aux réactions suscitées par la Pétition "tapage nocturne" tant dans la presse genevoise, qui s'en est faite largement l'écho, que dans les milieux commerçants, l'AHCVV envisage de réunir dès que possible les habitants concernés, les représentants des pétitionnaires ainsi que les cafetiers et restaurateurs voisins dans un souci d'apaisement.

LA NOUVELLE MODE IMMOBILIÈRE

Utiliser à des fins commerciales des appartements loués comme logement (et à des prix logement) sans y faire de réparations, donc sans demander d'autorisation au DTP. Nous avons été alertés de plusieurs cas semblables et avons dénoncé ces pratiques au Département.



11 Rendez-Vous:

LE 11 FÉVRIER, 20h30,
Taverne de la Madeleine,
avec M. HAEGI, conseiller administratif, sur la politique de la Ville de Genève en matière de logement.

La Maison Tavel

C'est avec impatience et curiosité que nous répondions à l'invitation du Conseil Administratif qui donnait une conférence de presse, le 14 décembre 84, pour présenter ce futur "Musée du Vieux Genève", géré par M. Claude Lepaire, directeur du Musée d'Art et d'Histoire.

Deux étages de caves monumentales, jardin et rez-de-chaussée, trois étages et les combles : voici sept niveaux ayant chacun sa personnalité, accessibles à tous, handicapés compris, grâce à un ascenseur par ailleurs fort discret.

Les travaux, menés avec grand art par M. Antoine Galeras, architecte responsable, ont tenu la gageure de ne pas compromettre la propriété intrinsèque de ce superbe bâtiment. (monument?)

Après une visite commentée de mille détails imprévus, nous posons un dernier regard, en sortant, à la surprenante façade "noire" (couleur d'origine, apprend-on), qui aura enfin été dépouillée de ses échafaudages pou la fin de l'année.

On peut vraiment se réjouir de l'ouverture au public de cette "Maison", au printemps 1986...

Schott encadreur

2, rue Calvin
1204 Genève
tél. 21.00.50



papeterie nyffeler
9, rue Verdaine Ø 21 47 83

Boucherie Verdaine

Siegrist et Fabbi

7³⁰ à 12³⁰ et 15⁰⁰ à 18⁴⁵. FERMÉ LUNDI MATIN
ET SAMEDI APRES-MIDI.

Rue Verdaine 9
1204 GENÈVE

Ø 022/2157 73

Tapisseries
Art-Textiles
Sculptures

Galerie FAUST
R. Green-Turetsky

25, Grand-Rue - 1204 Genève
022-28 18 50